

**Nombre de conseillers**

En exercice : 26

Présents : 15

Absents : 11

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 6

Votants : 23

- dont « pour » : 23

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt et un, le cinq juillet à dix-sept heures trente, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le vingt-huit juin se sont réunis dans la salle de réunions de la maison de la vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

**PRESENTS** : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, OKROGLIC Dominique, REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal, MM. BOUGUYON Yvan, FRANQUEBALME Jean-Pierre, MARTIN Jacques, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, REYNAUD Frédéric, CAPEL Denis et GASTON Arnaud (*départ après la question 21 ayant donné pouvoir à M. CAPEL Denis*).

**EXCUSES** : Mmes BANCILLON BOE Fabienne ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie, BALLADUR Clarisse ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, BARDIN Régine ayant donné pouvoir à Mme OKROGLIC Dominique, ORTUNO Miguel ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence, M. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques, TRON Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. REYNAUD Frédéric et M. FERRON Jean suppléé par Mme DONNEAUD Chantal.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

Envoyé en préfecture le 06/07/2021

Reçu en préfecture le 06/07/2021

Affiché le 06/07/2021

ID : 004-200072304-20210705-D2021124-DE

## Délibération n°2021/124

**OBJET :** PAYS D'ART ET D'HISTOIRE – CONVENTION DE TRANSITION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SERRE PONÇON.

Le Conseil de Communauté,

**VU** sa compétence « labellisation du territoire au titre de Pays d'Art et d'Histoire et mise en place des actions nécessaires à l'obtention de ce label et à sa pérennisation » ;

**CONSIDERANT** que la CCVUSP avait délégué la mise en œuvre du label « Pays d'Art et d'Histoire » au Pays S.U.D, qui avait ainsi candidaté et obtenu ledit label en octobre 2011 pour le territoire du Pays S.U.D. ;

**CONSIDERANT** l'échéance du label Pays d'Art et d'Histoire fixée au 19 octobre 2021 ;

**CONSIDERANT** que les communautés de communes de Serre-Ponçon et de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon ont décidé de ne pas procéder au renouvellement conjoint du label Pays d'Art et d'Histoire du Pays S.U.D. ;

**CONSIDERANT** qu'il a été décidé par le Pays S.U.D. de mettre fin aux missions du service Pays d'Art et d'Histoire le 31 août 2021 ;

**CONSIDERANT** par ailleurs, comme indiqué dans le procès-verbal du conseil d'administration du Pays S.U.D. en date du 9 avril 2021, que le personnel dédié audit service restera auprès de la CCSP ;

**CONSIDERANT** que pendant la période transitoire du 1<sup>er</sup> septembre au 19 octobre 2021, ce personnel peut être amené à effectuer des tâches pour le compte de la CCVUSP ;

**CONSIDERANT** que de fait il convient d'établir une convention entre les deux collectivités afin de fixer les modalités d'intervention de ce personnel et celles de la transition du Pays d'Art et d'Histoire ;

Sur proposition de la Présidente,  
Après délibéré,

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document afférent aux modalités d'intervention du personnel de la CCSP et à celles de la transition du Pays d'Art et d'Histoire.
- **S'ENGAGE** à inscrire les crédits correspondants au budget principal 2021.
- **ACTE** qu'à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, la mission Pays d'Art et d'Histoire est portée directement par la CCVUSP sur son territoire, comme défini par ses statuts.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,  
Mme Sophie VAGINAY RIGOURT

Séance du 5 juillet 2021